

VILLE DE SAUVE



DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 77 50 19

Télécopie : 04 66 77 57 38

mairie.sauve@wanadoo.fr

www.ville-de-sauve.fr

« Village de Caractère »

« Ville vivez bougez »

« Ville et métiers d'art »

« Station verte »

« Ville branchée »

« Ville prudente »

Le Maire,

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu :

*Le jeudi 15 Décembre 2022 à 18h30
A la Mairie, Salle du conseil municipal*

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal des séances du 17/11/2022
- Décisions modificatives M14 et M49
- Modification des régies communales
- Création de postes pour accroissement temporaire d'activité
- Convention ACFI CDG30
- Demande subvention à la Région pour les travaux de végétalisation des cours du Groupe scolaire Florian
- Suppression de la délibération concernant la rétrocession d'une part de la Taxe d'Aménagement à la CCPC

Fait à SAUVE, le 09 décembre 2022

Le Maire,

Olivier GAILLARD

